

travail, luttes et résistances en Palestine

Solidaires a organisé une délégation qui s'est rendue en Palestine fin janvier 2026 pour renforcer ses liens syndicaux en Cisjordanie occupée. Dans un contexte très difficile et où peu de personnes se rendent sur place, la demande de solidarité est aussi celle de liens concrets. Quatre camarades, du SNJ, de Solidaires Finances Publiques, de Sud PTT et Murielle Guilbert, co-déléguée de Solidaires, ont participé à cette délégation (un camarade de Sud Éducation a été renvoyé en France à son arrivée à l'aéroport). Sur place, la délégation a constaté, au-delà de ce que nous pouvons lire ici, **la dégradation de la situation économique, le renforcement de la colonisation, les violences quotidiennes, les difficultés pour vivre et travailler ou vouloir travailler en Palestine occupée** ; et pour les syndicats ce qu'implique la défense des droits des travailleur·euses, de l'emploi, des services publics dans une telle situation. Ce texte vise à témoigner des échanges et porter les demandes des syndicalistes, des travailleur·euses, des militant·es rencontrés·es. C'est le sens pour Solidaires de la solidarité internationale.

Travailler sous occupation

En Cisjordanie, l'occupation est visible et ressentie partout et constamment : les drapeaux israéliens, les colonies, l'armée israélienne, les check-point, les routes barrées sont devenus le quotidien très pesant ... La guerre génocidaire menée à Gaza s'est accompagnée d'une amplification des politiques coloniales et d'apartheid du gouvernement israélien en Cisjordanie.

Le coordonnateur spécial adjoint de l'ONU pour le processus de paix au Moyen Orient, Ramiz Alakbarov précisait en décembre 2025 que « la progression de la colonisation a atteint son niveau le plus élevé depuis que les Nations Unies ont commencé à en assurer son suivi en 2017 » et rappelait que les colonies et les infrastructures qui leur sont associées sont « dépourvues de toute

validité juridique et constituent une violation du droit international et des résolutions des Nations Unies ».

Cette expansion territoriale est couplée à un **contrôle accru des déplacements du peuple palestinien**. Près de 850 check-point étaient recensés par l'OCHA (le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires) sur le petit territoire qu'est la Cisjordanie.

Autant d'entraves aux déplacements auxquelles s'ajoutent des restrictions de circulation, des fermetures de points d'accès qui isolent parfois les populations pendant plusieurs jours : **la Cisjordanie est devenue une véritable prison à ciel ouvert**.

La violence aussi a considérablement augmenté. Celle des colons envers les Palestiniens et les Palestiniennes : attaques physiques meurtrières, oliviers incendiés, accès aux terres entravés, et même les soutiens internationaux et israéliens autrefois épargnés, sont à présent tabassés.

Celle de l'armée israélienne qui mène de plus en plus d'incursions dans les camps, entraînant le déplacement forcé de milliers de Palestinien·nes.



En 2024 le camp de Jénine a ainsi subi une attaque qui a duré 10 jours, des centaines de soldats ont détruit près de 70 % des rues, l'accès à l'eau, aux hôpitaux ont été bloqués, les communications coupées. Plus récemment, Tulkarem a été la cible de frappes, nous y avons vu des quartiers démolis, des infrastructures réduites à néant. Partout la population palestinienne est empêchée de vivre. C'est une oppression physique mais aussi mentale..tout est fait pour qu' ils quittent leur territoire devenu un enfer quotidien.

Les arrestations et les emprisonnements se sont multipliés. L'ONG B'Tselem que nous avons rencontrée à Jérusalem a documenté les abus et les traitements inhumains infligés aux palestiniens et palestiniennes dans les prisons israéliennes. La détention administrative, qui permet d'emprisonner sans inculpation ni jugement est utilisée par les autorités qui détenaient ainsi au 1er juillet 2024, selon Amnesty international plus de 3 300 Palestinien·nes.

Enfin, les politiques d'apartheid se sont renforcées : routes séparées en Cisjordanie, services publics au rabais, tribunaux différents, suspension des droits civils fondamentaux, confiscations de terres...

Ces actions et politiques d'annexion menées par le gouvernement israélien sont des violations du droit international. Elles ont évidemment des incidences sur les travailleurs et les travailleuses.

Plusieurs organisations nous ont raconté que depuis le 7 octobre, les travailleurs sont de plus en plus victimes de violences et de harcèlement. Au travail mais aussi en dehors. Aller et repartir du travail est devenu dangereux, les routes ne sont pas sûres, la violence des colons est partout. Celle-ci atteint son paroxysme quand des travailleurs et des travailleuses, dont les permis de travail ont été retirés par le gouvernement israélien après le 7 octobre , tentent, au péril de leur vie, de passer le mur pour travailler, même illégalement et subvenir aux besoins de leur famille. Ils risquent leur vie en franchissant le mur, et plusieurs d'entre eux sont tués ou gravement blessés.

Le 8 février, le gouvernement israélien a pris de nouvelles mesures visant à développer encore les colonies en Cisjordanie. Le ministre Smotrich a déclaré : "Nous renforçons notre emprise sur le terrain et mettons fin à l'idée de la création d'un Etat terroriste arabe au cœur du pays".



Depuis de nombreuses années, notre organisation syndicale a créé **des liens avec le syndicat des postiers**, le Palestinian Postal Service Workers Union (PPSWU). Une visite à la Poste de Bethléem a été l'occasion de discuter des problématiques liées au courrier en Palestine, car ici tout est politique, même la Poste ! Comme tout le reste, Israël contrôle le courrier qu'il rentre ou qu'il parte du territoire palestinien. Les colis sont ouverts, les lettres lues et le temps d'acheminement est décuplé quand les missives arrivent à destination. En 2018, des milliers de plis, plus de 10 tonnes, sont arrivées en Cisjordanie, débloquent par Israël qui les retenait sans raisons précises depuis 8 ans ! **En 2019, l'Union Postale Universelle a agrégé le service postal palestinien à la communauté postale mondiale. Concrètement, on peut maintenant écrire « Palestine » sur une enveloppe envoyée depuis l'étranger à la place de « Cisjordanie via Israël ».**

Lutter pour les droits au travail dans une économie dévastée et un pays en guerre

Depuis le 7 octobre 2023, **l'essentiel des permis de travail qui permettent aux Palestinien·nes de Cisjordanie de travailler en Israël ont été supprimés.** C'est autant de ressources financières qui ne reviennent pas dans le territoire. Des milliers de personnes sont sans travail et sans revenus. Certains désespérés n'hésitent pas à sauter par-dessus le mur pour entrer illégalement en Israël. De l'autre côté du mur, Israël fait appel à des travailleur·euses migrant·es, notamment en provenance d'Asie, pour les remplacer, recrutant à la carte et par nationalité selon les postes de travail. Dans les colonies, où règne le travail au noir, il a aussi été considérablement réduit.

Le blocage par Israël des fonds liés aux taxes de TVA pèse lourdement sur les finances de l'Autorité palestinienne qui ne peut du coup pas payer intégralement les travailleur·euses de l'Etat et des services publics, ces fonds représentant 68% du budget. L'Union européenne a débloquent des fonds de 1,6 milliard d'euros pour Gaza et la Cisjordanie occupée sur 3 ans, alors que les besoins de financement sont estimés entre 9 et 12,5 milliards d'euros. Cela contribue aussi à faire fonctionner l'économie au ralenti.

Les enseignant·es, les postier·ères ne travaillent que trois jours par semaine. Selon les statuts, certain·es sont payé·es sur la base de ces trois jours, d'autres se sont plaint·es de ne pas être payé·es depuis trois mois, d'autres signalent des paiements environ tous les 40 jours: absence totale de salaire (il n'y a pas d'allocations chômage), salaires réduits, etc. Les prix, quant à eux, sont élevés, l'essentiel des biens provenant d'Israël.

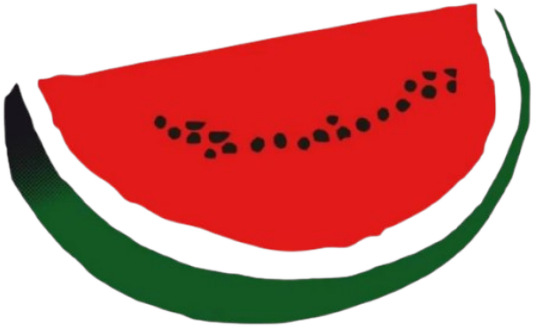
Les **obstacles aux mobilités des Palestinien·nes par les check-points et**

barrages, par les attaques de colons qui se font aussi dans les zones industrielles rendent les trajets pour se rendre au travail difficiles. Les horaires sont aléatoires, les journées aussi.

De nombreux **employeurs imposent des temps partiels ou des départs sans compensation, suppriment les droits existants.** Les syndicats ont des pôles juridiques. Ils ont recours aux tribunaux, mais sans tribunaux spécifiques du travail, les procès s'agrègent aux autres procès civils et durent donc des années. Les syndicats réclament la mise en place d'une justice du travail et interviennent directement pour faire pression sur les employeurs.

Autre enjeu : celui du salaire minimum. Son niveau en Palestine est de 1 880 shekels (contre 6 000 en Israël avec des prix quasi identiques). Il est inférieur au seuil de pauvreté et n'est pas appliqué partout. Ainsi, de nombreux secteurs revendiquent son application, y compris contre la pratique de certains employeurs de faire attester de façon mensongère par les salarié·es qu'ils et elles sont bien payé·es au salaire minimum. Les secteurs féminisés comme les jardins d'enfants sont particulièrement concernés.

Pour les syndicats, cette situation est très difficile. Comment agir pour que l'emploi se développe dans un contexte d'économie coloniale et où Israël mène une guerre sur tous les plans ? Comment défendre les travailleur·euses dans de telles situations ? **Ils agissent pourtant et sont devenus des points d' ancrage où le collectif est une forme de résistance.** Ils interviennent aussi par la distribution de paniers-repas dès qu'ils en ont les moyens.



“

En 2024, selon la CNUCED (Agence de l'ONU), « 80 % des entreprises de la vieille ville de Jérusalem-Est ont partiellement ou totalement cessé leurs activités ». Et en Cisjordanie occupée : « au total, 306 000 emplois ont été perdus, faisant passer le taux de chômage en Cisjordanie occupée de 12,9 % avant le conflit à 32 %. Ces pertes d'emploi ont entraîné une perte de revenu journalier estimée à 25,5 millions de dollars, érodant gravement la résistance économique des ménages palestiniens et exacerbant les difficultés sociales. »

”

Du syndicat des journalistes (PJS) : À Jérusalem Est et en Cisjordanie occupée, **les journalistes ont documenté plus de 2 000 attaques contre des confrères et consœurs**, soit 3 attaques par jour. Principalement à Gaza depuis le 7 octobre, il y a eu 234 tué-es, 541 blessé-es et 200 journalistes arrêté-es et emprisonné-es dans des conditions très dures (très peu de nourriture, pas d'hygiène, des tortures, des disparus). 500 membres des familles ont été tué-es. « Who is daddy » est une application israélienne à base d'Intelligence artificielle qui géolocalise les personnes et les tue avec leur famille. Elle a été utilisée contre des journalistes. Aujourd'hui, le syndicat PJS veut reconstruire la profession en intégrant les personnes ayant travaillé en free-lance et qui n'ont pas de salaire, reconstruire les métiers de demain, avec toutes ces nouvelles compétences.

Cette délégation nous a permis de mettre les mots de nos camarades palestinien-nés sur une réalité catastrophique. **Dans le monde du travail, les Palestiniens et les Palestiniennes articulent la lutte pour les droits au travail et leur combat contre l'occupation et la colonisation.**

Quand ils et elles parlent de leur situation quotidienne, les syndicalistes évoquent une lente asphyxie, un génocide en silence et une communauté internationale qui laisse agir le gouvernement israélien en toute impunité. Ils et elles mettent en avant, face à ce silence assourdissant, la campagne BDS, Boycott, Désinvestissements, Sanctions.

Oui, la question palestinienne est une question syndicale, parce que les entreprises dans lesquelles nous travaillons, les universités que nous fréquentons sont parfois liées à l'économie israélienne. Et dans un contexte où les gouvernements ne prennent aucune sanction contre un pays qui bafoue toutes les règles internationales, commet un génocide, agit au-delà de toute morale, notre devoir est de faire pression depuis nos lieux de travail, de refuser que les travailleurs et les travailleuses participent, d'une quelconque manière que ce soit à ces violations du droit international.

Pour l'union syndicale Solidaires, le droit international doit être appliqué, et cela nécessite :

- le droit au retour des réfugiés
- la fin de la colonisation et la fin de l'occupation
- la fin des politiques d'apartheid

De reconnaître l'illégalité de la construction du Mur de séparation (avis consultatif de la Cour Internationale de Justice) et du blocus inhumain sur Gaza depuis plus de 15 ans

Parce que notre syndicalisme est internationaliste, en Palestine, comme ailleurs, nous revendiquons le droit à l'autodétermination. Le peuple Palestinien nous montre la voie, celle de ne jamais baisser les bras, celle de continuer à se relever et à s'organiser, celle de garder espoir d'un monde meilleur. A ses côtés nous continuerons et nous amplifierons notre participation syndicale dans les campagnes BDS et Stop Arming Israel.

Tahia Falastine

Solidaires
Union syndicale